



Février 2020

**La réforme de l'accès aux études de santé
et les formations paramédicales
dans l'académie de Lille**

**Après Bac Infos
Équipes Éducatives**

Cette publication à destination des équipes éducatives a pour objectif de donner des informations sur :

- ◆ les deux nouvelles voies d'accès aux études de santé (médecine, maïeutique, odontologie et pharmacie) mises en place dans l'académie de Lille
- ◆ les formations paramédicales intégrées sur Parcoursup à la rentrée 2020
- ◆ les autres formations du paramédical, déjà sur Parcoursup
- ◆ les nouveaux métiers du paramédical créés dans le cadre de « ma santé 2022 »



*En raison de la mise en place de la réforme de l'accès aux études de santé, **les informations communiquées dans cette publication sont susceptibles d'évoluer.** Seules les informations de Parcoursup sont fiables.*

Le cadre de la réforme

Dans le plan santé, présenté le 18 septembre 2018, le président de la République annonçait la suppression du numerus clausus et une profonde transformation du cursus des études de santé. L'un des engagements de « **Ma santé 2022** » est de revoir la formation des personnels médicaux avec 3 objectifs : une orientation progressive encourageant la **diversification des profils** étudiants, des passerelles entre cursus assurant **la sécurisation de leurs parcours** et **une pédagogie renouvelée**.

Dans l'objectif de former à l'avenir plus de soignants, et en particulier de médecins, le numerus clausus est remplacé par un **objectif pluriannuel d'admission**, déterminé pour une durée de 5 ans, par chaque université et sur avis conforme de l'agence régionale de santé (ARS), en tenant compte des besoins de santé locaux, des spécificités territoriales, et de la prévalence de zones caractérisées par une offre de soins insuffisante.

Les nouvelles voies d'accès

La réforme prévoit désormais **trois voies d'accès** aux filières MMOP (médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie) :

- Un **parcours spécifique « accès santé » (PASS)** comprenant majoritairement des enseignements de santé, et incluant une mineure d'ouverture favorisant la réorientation en cas de non admission en études de santé
- Une **licence option « accès santé » (L.AS)** comprenant les enseignements de la discipline choisie et d'une mineure santé appelée aussi « option santé » qui rend possible une poursuite en études de santé
- Un **diplôme du paramédical** sanctionnant au moins trois années d'études

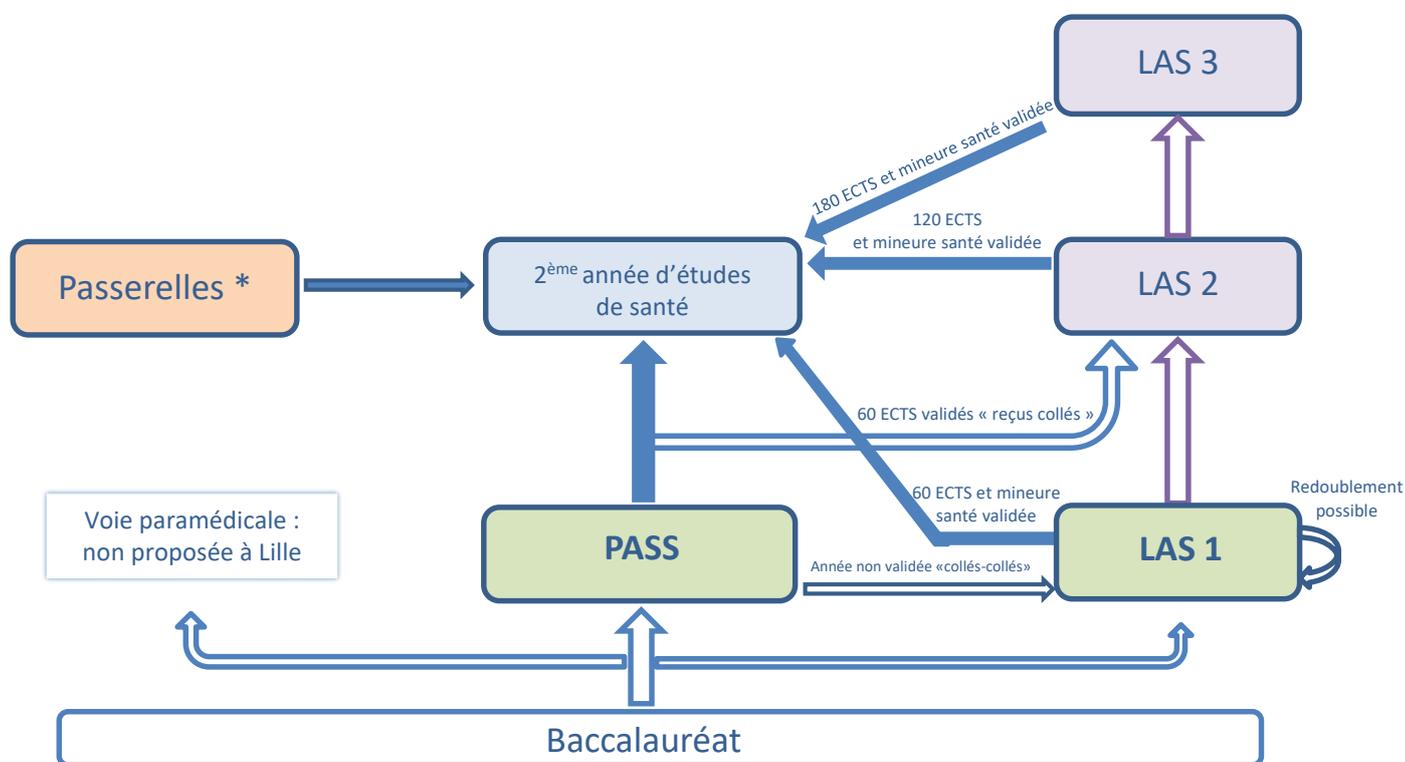
Ces nouvelles voies d'accès permettent de **diversifier les profils** des candidats tout en **sécurisant leurs parcours** en cas de non admission dans les études de santé.

Le PASS est porté par les facultés de santé, à savoir les facultés de l'Université de Lille et l'Université Picardie Jules Verne pour notre région académique. Pour proposer des L.AS, les universités dépourvues de formations en santé doivent conclure une convention avec une faculté de santé.

En L.AS, la mineure santé ne se valide qu'une seule fois lors de la licence, que ce soit en L1, L2 ou L3. Autrement dit, un étudiant ayant validé sa mineure santé en L1 sans avoir été admis en études de santé, garde le bénéfice de sa mineure en L2 ou en L3 (pour sa deuxième candidature en études de santé).

Chaque étudiant a toujours **deux chances d'accès aux études de santé**. Une inscription en PASS « utilise » une de ces deux chances. En L.AS, la chance n'est utilisée que lorsque l'étudiant décide de présenter sa candidature aux études de santé. L'étudiant aura la possibilité d'attendre les résultats de son premier semestre avant de décider d'utiliser sa chance en L1, par exemple.

Accès aux études de santé dans l'académie de Lille



* Accès par les procédures passerelles : les modalités d'accès directs en 2^{ème} ou 3^{ème} année des études de santé au titre des arrêtés du 24 mars 2017 et du 26 juillet 2010 n'ont pas été modifiées avec la réforme

Comparatif PASS / LAS

PASS	LAS
En faculté de médecine	En faculté de la licence choisie
Redoublement impossible	Redoublement possible
Majorité des enseignements en santé	Majorité des enseignements issus de la licence choisie
Mineure d'ouverture 1 journée par semaine dans la faculté proposant la mineure	Mineure santé 1 journée par semaine à la faculté de médecine ou en visioconférence

Le concours est remplacé par une **procédure d'admission** en plusieurs étapes. La sélection s'effectue à partir de **seuils de notes** fixés par les universités. Le parcours de l'étudiant et les possibilités d'admission seront différents selon les résultats de l'étudiant :



Tous les profils auront des formations adaptées pour candidater en santé : les profils scientifiques pourront choisir entre PASS et LAS, les profils non scientifiques auront accès à un large panel de LAS dans des domaines variés.

Les candidats ont les mêmes chances d'accéder aux études de santé via une LAS ou un PASS

FORMULATION DES VŒUX SUR PARCOURSUP

Un PASS = 1 vœu multiple

mineures d'ouverture non décomptées des 20 sous-vœux possibles

Une LAS = 1 sous-vœu d'un vœu licence non décompté des 20 sous-vœux possibles

Exemples :

- PASS – mineure Psychologie
 - PASS – mineure Droit
- } 1 vœu
-
- Licence de Droit
 - Licence de Droit mineure Santé
- } 1 vœu

Organisation et programme

1 ^{er} SEMESTRE	UE SOCLE	CM / ED*	ECTS*
	Chimie, biochimie médicale	39h / 7h30	6
	Biologie cellulaire, Histologie	33h / 3h	3
	Biophysique	30h / 6h	3
	Anatomie	24h / 1h30	3
	Pharmacologie	24h / -	3
	Santé Société Humanité, Communication dont anglais	45h / -	6
	UE MINEURE D'OUVERTURE*	CM / ED	ECTS
Contenu variable selon la mineure		6	

* **CM** : Cours magistraux
 * **ED** : Enseignements dirigés
 * **ECTS** : European Credit Transfer and accumulation System (crédits européens capitalisables)

2 ^{ème} SEMESTRE	UE CŒUR DE MÉTIER	CM / ED	ECTS	Médecine	Pharmacie	Odontologie	Maïeutique
	Anatomie spécialisée (tête et cou, appareil locomoteur, bassin, appareils reproducteurs)	48h / 6h	6	X			
	Sciences pharmaceutiques	39h / 10h30	6		X		
	Tête, cou, dents, milieu buccal	30h / -	6			X	
	Bassin, Appareils reproducteurs, unité fœtoplacentaire	30h / -	6				X
	UE APPROFONDISSEMENT	CM / ED	ECTS	Médecine	Pharmacie	Odontologie	Maïeutique
	Biomarqueurs / Génétique moléculaire	28h / 3h	3	X	X	X	X
	Biophysique appliquée	22h / 6h	3	X	X	X	X
	Bio statistiques	22h / 6h	3	X	X	X	X
	Biologie de la reproduction / Embryologie	15h / -	3	X			X
	Biologie cellulaire approfondie	22h / 6h	3	X	X	X	
	Médicaments / Produits de santé	22h / -	3		X	X	X
	MODULE ANGLAIS	CM / ED	ECTS	Médecine	Pharmacie	Odontologie	Maïeutique
	Anglais		3				
	UE MINEURE D'OUVERTURE**	CM / ED	ECTS	Médecine	Pharmacie	Odontologie	Maïeutique
	Contenu variable selon la mineure		6				

** Liste des mineures d'ouverture dans la rubrique « Offre de formation » (page 10)

ULille : Université de Lille

Tous les étudiants suivent les enseignements de l'**UE Socle**.

Les étudiants suivent les **UE Cœur de métier** et **UE Approfondissement** relatives aux filières pour lesquelles ils candidatent. Il est recommandé **de ne pas suivre plus de deux filières** pour être dans de bonnes conditions de réussite.

La mineure d'ouverture doit permettre la poursuite d'études en licence. Les enseignements sont dispensés durant une journée banalisée dans la faculté qui propose la licence correspondant à la mineure d'ouverture choisie.

L'objectif attendu de l'enseignement d'**anglais** est le **niveau B1**.

Modalités d'évaluation

La candidature aux études de santé sera évaluée à partir des notes obtenues aux différentes UE du PASS et de la mineure d'ouverture.

Épreuves écrites pour le contrôle des connaissances :

- Contrôle continu en enseignements dirigés (ED)
- Examens semestriels pour les cours magistraux (CM)

Épreuves orales d'admission (pour les candidats concernés) :

- « Mini entretiens » portant sur des sujets de société ou d'actualité permettant d'évaluer des compétences telles que les capacités d'analyse et de synthèse, les capacités à défendre une opinion, les capacités à argumenter et convaincre...

ULCO : Université du Littoral Côte d'Opale

L'ULCO a signé une convention avec l'**Université Picardie Jules Verne** (UPJV) d'Amiens pour délocaliser sa formation PASS pour 50 étudiants. En conséquence, un étudiant peut effectuer son PASS sur le site de Boulogne-sur-Mer. Si l'étudiant accède à une 2^{ème} année d'études de santé, il effectuera la suite de ses études à Amiens.

Sur Parcoursup, il devra faire sa recherche géolocalisée sur **Amiens**, et verra l'affichage suivant :

Université d'Amiens (80) 

Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) -
option Portail PASS sur le site de Boulogne-Sur-Mer

Places
50 

Voir la fiche

Organisation et programme

Les cours auront lieu sur le site de Boulogne-sur-Mer :

- ♦ Les **cours magistraux** (CM) assurés par les enseignants-chercheurs d'Amiens seront retransmis (visioconférences) en amphithéâtre
- ♦ Les **travaux dirigés** (TD) seront dispensés en présentiel par des enseignants-chercheurs de l'ULCO
- ♦ Les cours de la **mineure d'ouverture*** seront dispensés en présentiel par les enseignants-chercheurs de l'ULCO

* Liste des mineures d'ouverture dans la rubrique « Offre de formation » (page 11)

Les étudiants auront à se déplacer à Amiens pour la pré-rentrée, les préparations aux QCM (tutorat) une fois par semaine et les examens. Ces déplacements seront organisés par l'ULCO afin de faciliter la vie des étudiants. *(Informations susceptibles d'évoluer avant la rentrée)*

Au programme :

Des enseignements dans les sciences fondamentales : anatomie, biologie cellulaire, biostatistiques, chimie, connaissance du médicament, histologie, physiologie, physique, santé publique et sciences humaines.

Des enseignements transversaux : anglais, connaissance des métiers de la santé, projet professionnel et préparation à l'oral.

Des enseignements spécifiques de filières : médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie, kinésithérapie.

Des enseignements d'ouvertures en sciences ou sciences sociales.

Modalités d'évaluation

Les évaluations portent sur les Unités d'Enseignement (UE) du PASS et de la mineure d'ouverture.

Épreuves écrites pour le contrôle des connaissances

Épreuves orales d'admission

ULille : Université de Lille

UPHF : Université Polytechnique Hauts-de-France

L'Université Polytechnique Hauts-de France a signé une convention avec la faculté de médecine de l'**Université de Lille** afin de proposer la mineure santé à ses étudiants. Si l'étudiant accède à une 2^{ème} année d'études de santé, il effectuera la suite de ses études à l'**université de Lille**.

Organisation et programme

Le programme est celui de la licence choisie tout **en incluant une mineure santé (de 12 ECTS)** répartie sur les deux semestres.

La mineure santé se compose de quatre unités d'enseignement :

- UE **Sciences fondamentales** (biochimie, biophysique, biologie cellulaire et chimie)
- UE **Santé société humanité (SSH) / Métiers de la santé**
- UE **Sciences médicales** (histologie, pharmacologie, physiologie)
- UE **Cœur de métier**, propre à chaque filière (médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie)

Exemples : anatomie du petit bassin de la femme pour maïeutique ; anatomie de la tête et du cou pour odontologie.

Liste des licences accès santé dans la rubrique « Offre de formation » (page 10)

Modalités d'évaluation

Les évaluations portent sur les UE de la licence et de la mineure santé.

Le contrôle des connaissances de la licence est déterminé par le règlement des études de la licence choisie.

Les modalités d'évaluation de la **mineure santé** sont identiques à celles du PASS :

Épreuves écrites pour le contrôle des connaissances :

- Contrôle continu en enseignements dirigés (ED)
- Examens semestriels pour les cours magistraux (CM)

Épreuves orales d'admission (pour les candidats concernés) :

- « Mini entretiens » portant sur des sujets de société ou d'actualité permettant d'évaluer des compétences telles que les capacités d'analyse et de synthèse, les capacités de défendre une opinion, les capacités à argumenter et convaincre...

Artois : Université d'Artois

ULCO : Université du Littoral Côte d'Opale

Les deux universités ont signé une convention avec l'**Université Picardie Jules Verne** pour proposer la mineure santé à leurs étudiants. Si l'étudiant accède à une 2^{ème} année d'études de santé, il effectuera la suite de ses études à l'**Université d'Amiens**.

Organisation et programme

Le programme est celui de la licence choisie **augmenté de la mineure santé** (de **10 ECTS**) répartie sur les deux semestres.

Liste des licences accès santé dans la rubrique « Offre de formation » (page 11)

La mineure santé se compose de :

Des enseignements fondamentaux relevant du domaine de la santé

Des enseignements spécifiques de filière (médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie, kinésithérapie)

Des enseignements transversaux (anglais, connaissance des métiers de la santé, préparation à l'oral)

Tous les **cours** de la mineure santé sont **dématérialisés** (en EAD – Enseignement à distance).

Modalités d'évaluation

Les évaluations portent sur les UE de la licence et de la mineure santé.

Le contrôle des connaissances de la licence est déterminé par le règlement des études de la licence choisie.

Les modalités d'évaluation de la **mineure santé** sont présentées ci-dessous :

Épreuves écrites pour le contrôle des connaissances

Épreuves orales d'admission

PASS / LAS donnant accès aux études de santé de l'Université de Lille ou de l'Institut Catholique de Lille

Faculté	Formation / Mineure d'ouverture / parcours accès santé	Lieu de formation	Masso-kinésithérapie	Poursuite d'études
ULille	PASS – Droit (<i>en enseignement à distance</i>)	Campus Santé	X	Lille
	PASS – Économie gestion	Campus Santé	X	Lille
	PASS – Philosophie	Campus Santé	X	Lille
	PASS – Psychologie	Campus Santé	X	Lille
	PASS – Chimie	Campus Santé	X	Lille
	PASS – Mathématiques	Campus Santé	X	Lille
	PASS – Physique	Campus Santé	X	Lille
	PASS – Physique chimie	Campus Santé	X	Lille
	PASS – Sciences de la vie	Campus Santé	X	Lille
	PASS – STAPS	Campus Santé	X	Lille
	PASS – Sciences pour la santé (<i>parcours sciences du médicament</i>)	Campus Santé	X	Lille
	PASS – Sciences sanitaires et sociales	Campus Santé	X	Lille
	LAS – Droit	Campus Moulins Ronchin		Lille
	LAS – Économie gestion (<i>parcours économie et management</i>)	Campus Cité scientifique		Lille
	LAS – Information communication (<i>parcours sciences de l'information et du document</i>)	Campus Pont de Bois		Lille
	LAS – Psychologie	Campus Pont de Bois		Lille
	LAS – Sociologie (<i>parcours sociologie quantitative</i>)	Campus Pont de Bois		Lille
	LAS – Sciences exactes et sciences pour l'ingénieur SESI (<i>parcours chimie / physique / physique-chimie / mathématiques</i>)	Campus Cité scientifique		Lille
	LAS – Sciences de la vie, de la Terre et de l'environnement SVTE (<i>parcours sciences de la vie</i>)	Campus Cité scientifique		Lille
	LAS – Sciences pour la santé	Campus Santé	X	Lille
LAS – Sciences sanitaires et sociales	Campus Santé		Lille	
LAS – STAPS	Campus Moulins Ronchin		Lille	
UPHF	LAS – Droit	Campus Les Tertiales	X	Lille
	LAS – Gestion	Campus Mont Houy	X	Lille
	LAS – Sciences de la vie (<i>parcours Biotechnologies et agroalimentaire</i>)	Campus Cambrai	X	Lille
	LAS – STAPS	Campus Mont Houy	X	Lille

ICL	LAS – Sciences pour la santé	Lille	X	Lille
	LAS – Psychologie	Lille		Lille
	LAS – Droit- droit et culture juridique	Lille		Lille
	LAS – Economie Parcours- Economie- Finance	Lille		Lille
	LAS – Gestion Parcours Gestion	Lille		Lille
	LAS – Pluridisciplinaire - Technologies et Gestion du Développement Durable Convention avec l'UPHF	Lille		Lille
	LAS – Sciences de la vie- biologie	Lille		Lille
	LAS – Economie et gestion - parcours Comptabilité, Finance et Audit	Lille		Lille

ULILLE : Université de Lille

UPHF : Université Polytechnique Hauts-de-France

ICL : Institut Catholique de Lille

PASS / LAS donnant accès aux études de santé de l'Université d'Amiens

Faculté	Formations / Mineures d'ouverture / parcours Accès santé	Lieu de formation	Masso-kinésithérapie	Poursuite d'études
ARTOIS	LAS – Chimie	Lens	X	Amiens
	LAS – Physique chimie	Lens	X	Amiens
	LAS – Sciences de la vie	Lens	X	Amiens
ULCO	PASS – Droit	Boulogne-sur-Mer (Amiens)	X	Amiens
	PASS – Mathématiques	Boulogne-sur-Mer (Amiens)	X	Amiens
	PASS – Physique chimie	Boulogne-sur-Mer (Amiens)	X	Amiens
	PASS – Sciences de la vie – chimie	Boulogne-sur-Mer (Amiens)	X	Amiens
	LAS – Droit	Boulogne-sur-Mer	X	Amiens
	LAS – Mathématiques	Calais	X	Amiens
	LAS – Physique chimie	Calais	X	Amiens
	LAS – Sciences de la vie	Calais	X	Amiens
UPJV	PASS – Philosophie	Amiens	X	Amiens
	PASS – Psychologie	Amiens	X	Amiens
	PASS – Sciences	Amiens	X	Amiens
	PASS – Sciences sociales	Amiens	X	Amiens
	LAS – Chimie	Amiens	X	Amiens
	LAS – Informatique	Amiens	X	Amiens
	LAS – Mathématiques	Amiens	X	Amiens
	LAS – Philosophie option Sciences Sociales	Amiens	X	Amiens
	LAS – Physique	Amiens	X	Amiens
	LAS – Psychologie	Amiens	X	Amiens
	LAS – Sciences de la vie et de la Terre	Amiens	X	Amiens
	LAS – Sciences pour la santé	Amiens	X	Amiens
	LAS – Sciences sociales option Philosophie	Amiens	X	Amiens
	LAS – Sciences pour l'ingénieur	Amiens	X	Amiens

Artois : Université d'Artois

ULCO : Université Littoral- Côte d'Opale

UPJV : Université Picardie- Jules Verne

Accès aux formations paramédicales intégrées dans Parcoursup à la rentrée 2020

Toutes les formations paramédicales sont **sélectives**.

Formation	Modalités de sélection	Date du concours	Lieux de formation	Durée	Nb de places	Frais de concours et frais de scolarité*
DE Audioprothésiste	Parcoursup + Concours Épreuves écrites de biologie, de physique et de mathématiques + Épreuves orales (si moyenne générale > 8/20) portant sur la culture générale et les aptitudes psychotechniques	Épreuves écrites : Samedi 11 avril 2020 Épreuves orales : Du lundi 27 et jeudi 30 avril 2020	Faculté de médecine Lille	3 ans	25	Frais d'inscription au concours : 80€ (0€ pour les boursiers) Frais de scolarité : 466€ / an (0€ pour les boursiers)
DE Ergothérapeute	Parcoursup + Concours Épreuves écrites de biologie, de physique (programme de 1 ^{ère} et terminale S), de français (contraction de texte) et tests psychotechniques	Épreuves écrites : Mercredi 06 mai 2020	Institut de Formation en Ergothérapie Site de Berck-sur-Mer / Site de Loos (antenne)	3 ans	Site de Loos : 30 Site de Berck-sur Mer : 60	Frais de scolarité : 4300€ / an (possibilité de bourses régionales)
Certificat de capacité Orthophoniste	Parcoursup + Concours Examen du dossier + Épreuves orales / entretien	Epreuves orales / entretien : Lundi 04 et mardi 05 mai 2020	Faculté de médecine Lille	5 ans	90	Frais d'inscription au concours : 80€ (0€ pour les boursiers) Frais de scolarité : 539€ / an (0€ pour les boursiers)
Certificat de capacité Orthoptiste	Parcoursup + Concours Examen du dossier + Épreuves orales / entretien	Epreuves orales / entretien : Du lundi 27 au mercredi 29 avril 2020	Faculté de médecine Lille	3 ans	20	Frais d'inscription au concours : 80€ (0€ pour les boursiers) Frais de scolarité : 330€ / an (0€ pour les boursiers)
DE Pédicure-podologue	Parcoursup Examen du dossier		Institut catholique de Lille	3 ans	55	Frais de scolarité : 9320 € / an + Matériel : 1200€
DE Psychomotricien	Parcoursup + Concours Épreuves écrites de biologie, et de français (contraction de texte)	Épreuves écrites : Lundi 20 Avril 2020	Institut de formation de psychomotriciens Loos	3 ans	80	Frais d'inscription au concours : 80€ (0€ pour les boursiers) Frais de scolarité : 4980€ / an + 150 € de droits d'inscription la 1 ^{ère} année

* Auquel s'ajoute la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) de 91 € en 2019/2020 pour les formations universitaires dont sont exemptés les boursiers

Accès aux formations paramédicales déjà intégrées dans Parcoursup

Toutes les formations paramédicales sont **sélectives**.

Formation	Modalités de sélection	Lieux de formation	Durée	Nb de places	Frais de scolarité*
DE Infirmier	Parcoursup Examen du dossier	22 IFSI dans l'académie (13 publics + 9 privés) <i>L'IFSI de Berck est rattaché à l'académie d'Amiens</i>	3 ans	2472 places en 2019	Frais de scolarité : 170 € / an pour les IFSI publics Frais variables pour les IFSI privés
DE Manipulateur en électroradiologie médicale	Parcoursup <i>DTS Imagerie médicale et radiologie thérapeutique</i> Examen du dossier	Lycée V. Labbé à La Madeleine	3 ans	50	Pas de frais
		Lycée de l'Escaut à Valenciennes		20	
		Lycée G. Mollet à Arras		30	
DE Orthoprothésiste	Parcoursup <i>BTS Prothésiste orthésiste</i> Examen du dossier	Lycée polyvalent J. Lavezzari à Berck	3 ans	15	Pas de frais
Diététicien	Parcoursup <i>BTS diététique</i> Examen du dossier <i>DUT génie biologique option diététique</i> Examen du dossier + Épreuves orales / entretien (du 27/04 au 07/05/2020)	Lycée Sévigné à Tourcoing	2 ans	24	Lycées publics : pas de frais Lycée privé : 2035 €/ an IUT : Frais de scolarité : 170 € (0€ pour les boursiers)
		Lycée M. Yourcenar à Beuvry		35	
		Lycée Ste J. D'Arc à Aulnoye-Aymeries (privé)		45	
		IUT A – ULille		23	
Opticien – Lunetier	Parcoursup <i>BTS Opticien lunetier</i> Sélection sur dossier	Lycée M. De Robespierre à Lens		18	Lycée public : pas de frais
		Lycée St Luc La Sagesse à Cambrai (privé)		36	Lycée privé : 900 €/ an
		CFA Le Virolois à Tourcoing (apprentissage)		12	Pas de frais

* Auquel s'ajoute la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) de 91 € en 2019/2020 pour les formations universitaires dont sont exemptés les boursiers

Zoom sur l'universitarisation des formations paramédicales

L'universitarisation est le fait d'intégrer certaines formations dans un cursus universitaire. Pour le moment, on parle d'universitarisation pour les formations du paramédical. **Les formations en 3 ans donnent le grade de licence et permettent de poursuivre en master.** Cette inclusion des formations paramédicales dans l'université permet entre autre, le développement de la recherche. Il s'agit de faire en sorte que les étudiants en santé bénéficient des mêmes droits et des mêmes services que les étudiants inscrits dans un cursus Licence Master Doctorat (LMD). L'intégration des formations du paramédical dans parcoursup est une application de l'universitarisation de ces formations.

IFSI : Institut de formation en soins infirmiers

Examen du dossier de candidature en IFSI

Une commission d'examen des vœux se réunit pour classer les dossiers à partir des critères suivants :

Notes (40% de la note totale)	Fiche Avenir (30% de la note totale)	Projet de formation motivé (30% de la note totale)
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Notes de 1^{ère} et de terminale, épreuves anticipées du bac ➤ Paramétrage par le ministère ➤ Réalisé automatiquement par la plateforme après remontée des notes des lycées 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Appréciation du professeur principal : méthode de travail, autonomie, engagement citoyen, capacité à s'investir ➤ Appréciation du proviseur : capacité à réussir ➤ Réalisé automatiquement par la plateforme après remontée des notes des lycées 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Utilisation d'une grille validée par le comité de pilotage ➤ Forme : présentation du projet (3 pts), créativité (1 pt) ➤ Présentation personnelle : parcours personnel, professionnel et/ ou scolaire (4 pts) ➤ Connaissance et intérêt pour la profession envisagée : identification des qualités et compétences de l'infirmier (4 pts) et moyens mis en œuvre (stage, JPO, forum etc.) (4pts) ➤ Qualités humaines : activités extrascolaires, implication associative, sens de l'intérêt général (4 pts) ➤ Chaque projet de formation motivé est lu systématiquement

Bilan des candidatures en IFSI en 2019

Dans l'académie de Lille, 80% des dossiers ont été classés, soit 9362 candidats classés.

Formation initiale

- ❖ 2228 places attribuées (dont 572 places non pourvues en formation continue qui ont basculé en formation initiale)

Formation continue

- ❖ 816 places (33%) réservées pour 244 places attribuées
- ❖ Concerne les personnes justifiant de 3 ans d'expérience minimum
- ❖ Sélection sur épreuves spécifiques : rédaction, calculs simples et entretien de motivation

Profil des candidats admis en septembre 2019 : 35% de bacs généraux, 41 % de bacs technologiques, 22 % de bacs professionnels et 2 % de publics autres.

Zoom sur les IFMK

Paramédical

IFMK : Institut de formation en masso-kinésithérapie

Depuis 2015, l'accès en première année d'IFMK se fait après une première année universitaire. Le cursus dure ensuite 4 années et l'obtention du diplôme d'État permet de valider 300 ECTS (grade de Master).

L'arrêté du 17 janvier 2020 prévoit désormais **3 voies d'accès** en première année d'IFMK :

- ♦ Un **parcours spécifique « accès santé » (PASS)**
- ♦ Une **licence « accès santé » (LAS)** mentionnant l'accès à la formation de masso-kinésithérapie
- ♦ Une licence de la mention **STAPS** ou « Sciences, technologies, santé » option préparation masso-kinésithérapie

Une convention signée entre les IFMK et les présidents d'université précise le nombre de places offertes en fonction du parcours de formation choisi.

Avec ce nouvel arrêté, l'accès aux IFMK s'inscrit dans la lignée de l'accès aux filières MMOP, avec **seulement deux chances d'accès possibles**, et la nécessité de valider 60 ECTS supplémentaires pour pouvoir présenter sa seconde candidature, à partir de la rentrée 2020.

Modalités d'accès en IFMK

Étudiants inscrits en PASS ou LAS

Leurs candidatures seront évaluées selon les **mêmes modalités que pour l'accès dans les filières MMOP**, c'est-à-dire à partir de leurs résultats au contrôle continu, aux examens semestriels et épreuves orales pour les candidats admissibles.

Étudiants inscrits en licence de STAPS

À ce jour, nous n'avons pas d'information sur les modalités d'évaluation en licence STAPS.

Chaque étudiant admis en première année de masso-kinésithérapie **choisit son IFMK d'accueil en fonction de son rang** de classement.

Zoom sur les IFMK

Paramédical

IFMK : Institut de formation en masso-kinésithérapie

Intégrer un IFMK dans l'académie de Lille :

Il y a 3 IFMK dans l'académie de Lille : l'IFMKNF de Loos, l'IKPO de Lille, et l'IFMK de Berck-sur-Mer. Le **recrutement est commun pour les 3 IFMK**. Les places offertes sont réparties entre les différentes voies d'accès. Ils forment chaque année 230 étudiants à eux trois. Les frais de scolarité pour les 4 ans de formation varient de 10 000 € à 17 000 € selon les instituts.

A la **rentrée 2020**, ils seront accessibles à partir des formations suivantes :

Formation	Lieu de formation
PASS	ULille
STAPS option préparation en masso-kinésithérapie	
LAS – Sciences pour la santé	
LAS – Sciences pour la santé	Institut Catholique de Lille
LAS – Droit	UPHF
LAS – STAPS	
LAS – Sciences de la vie	
LAS – Gestion	

ULille : Université de Lille

UPHF : Université Polytechnique Hauts-de-France

Intégrer l'IFMK de l'académie d'Amiens :

Cet institut public est rattaché au CHU Amiens–Picardie. Les frais de formation correspondent aux frais universitaires, soit 170 €/an (les boursiers sont exonérés des frais). Il accueille 50 étudiants par promotion.

Formation	Lieu de formation
PASS	ULCO – site Boulogne
LAS – Droit	
LAS – Sciences de la vie	ULCO – site de Calais
LAS – Mathématiques	
LAS – Physique - chimie	
LAS – Chimie	Artois – site de Lens
LAS – Physique - chimie	
LAS – Sciences de la vie	

Artois : Université d'Artois

ULCO : Université du Littoral Côte d'Opale

La mise en place de la stratégie « **Ma santé 2022** » voit la création de nouveaux métiers dans le secteur du paramédical. Les objectifs sont de favoriser la qualité de la prise en charge, de créer un collectif au service des patients et d'adapter les métiers et les formations aux enjeux de la santé de demain.

Infirmier en pratique avancée (IPA)

- ♦ **Missions** : avec la pratique avancée, les professionnels infirmiers **élargissent leurs compétences dans le champ clinique**. En accord avec les médecins, ils peuvent renouveler ou adapter une prescription médicale et prescrire des examens complémentaires. Ils coordonnent l'ensemble des soins autour du patient.
- ♦ **Objectif** : améliorer l'accès aux soins ainsi que la qualité des parcours des patients en réduisant la charge de travail des médecins sur des pathologies ciblées.
- ♦ **Formation** : **d'une durée de deux ans**, accessible **après trois ans d'exercice infirmier**, elle est qualifiante et donne un **grade Master**. Après une 1^{ère} année de tronc commun, la 2^{ème} année se centre sur les enseignements de la mention choisie : pathologies chroniques stabilisées et poly-pathologies courantes, oncologie et l'hémo-oncologie, maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale, Santé mentale et psychiatrie. La 1^{ère} promotion d'étudiants IPA a ouvert en septembre 2018 en France. Dans l'académie de Lille, l'ouverture est prévue en Septembre 2020.

Assistant médical :

- ♦ **Missions** : elles s'organisent autour de **tâches administratives** (accueil du patient, gestion du dossier, recueil et enregistrement des informations médicales), de l'aide à la **préparation et au déroulement de la consultation** (aide à l'habillage, prise de constantes, aide technique, tests...) et de **missions d'organisations et de coordination** (organiser un rendez-vous avec un médecin spécialiste ou avec un hôpital...).
- ♦ **Objectif** : libérer du temps médical et de permettre aux médecins de se concentrer sur les soins.
- ♦ **Formation** : le profil est très varié et la fonction peut être assurée par d'actuels aides-soignants, infirmiers, secrétaires médicaux... L'assistant médical s'engage à suivre une **formation spécifique** dans les deux ans suivant son embauche. Cette formation est en cours de définition.

Assistant de soins en gérontologie (ASG) :

- ♦ **Missions** : il intervient pour **restaurer ou préserver l'autonomie des personnes âgées** présentant des déficiences sensorielles, physiques ou psychiques ou des troubles du comportement dans les actes essentiels de la vie quotidienne. Son activité s'exerce en établissement ou au domicile de la personne. Sous la responsabilité d'un professionnel paramédical ou d'un travailleur social, il exerce en équipe pluridisciplinaire. Il participe à la surveillance, à la prévention des complications et au soutien de ces personnes et de leurs aidants.
- ♦ **Objectif** : évaluer les besoins de personnes âgées et maintenir le lien social.
- ♦ **Formation** : seuls les **aides-soignants** et les **aides médico-psychologiques** peuvent accéder à cette fonction. Ils suivent une **formation** de 140 heures **spécifique** à la fonction d'assistant de soins en gérontologie. Cette formation, dispensée dans le cadre de la formation continue, est prise en charge financièrement par l'établissement de santé ou l'établissement médico-social et donne lieu à une attestation de suivi.

Les bourses d'études

- Sous certaines conditions, il est possible de bénéficier d'une bourse du CROUS sur critères sociaux. Pour cela, il faut constituer un **Dossier Social Etudiant** entre le **15 janvier** et le **15 mai** précédant la rentrée universitaire, en se connectant sur le site messervices.etudiant.gouv.fr. Les critères d'attribution des bourses sont plus favorables dans l'enseignement supérieur que dans l'enseignement secondaire. Il ne faut pas hésiter à faire une simulation des droits à la bourse.
- Le CROUS de Lille peut octroyer un prêt ou un don exceptionnel en fonction de la situation personnelle de l'étudiant.
- Des bourses d'études peuvent être accordées aux étudiants par le Conseil régional, selon les ressources. Un plafond est fixé annuellement et le montant de la bourse est fonction du quotient familial. L'étudiant ayant reçu une confirmation d'inscription peut faire une demande de bourse sur le site internet du Conseil régional des Hauts-de-France aidesindividuelles.hautsdefrance.fr/ – Numéro vert : 0800 026 080.

Autres aides financières

- Possibilité de prise en charge de la formation en signant un contrat d'apprentissage avec un employeur.
- Possibilité d'aide à la mobilité de 500 € pour les lycéens boursiers postulant dans une formation hors académie.
- Aides spécifiques pour les étudiants ayant un passé professionnel : contacter [Pôle emploi](#).
- Des rémunérations peuvent être accordées par le [ministère du Travail](#) au titre de la formation professionnelle du secteur sanitaire pour les candidats relevant de la promotion sociale.

Textes de référence

- ❖ Décret n°2019-1125 du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique
- ❖ Décret n°2019-1126 du 4 novembre 2019 relatif à l'accès au premier cycle des formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique
- ❖ Arrêté du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique
- ❖ Arrêté du 17 janvier 2020 relatif à l'admission dans les instituts préparant au diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute
- ❖ Rapport de Jean-Paul Saint-André sur la refonte du premier cycle des études de santé, 17 décembre 2018

Sitographie

- ❖ Le site www.parcoursup.fr pour une information sur l'offre de formations nationale et pour candidater en 1ère année d'études supérieures
- ❖ Le site www.messervices.etudiant.gouv.fr pour une information sur la CVEC et pour constituer son dossier social étudiant
- ❖ Fiche métier de l'Onisep : www.onisep.fr
- ❖ [Les nouvelles voies d'accès aux études de santé / les modalités d'admission](#)
- ❖ Le site de l'Agence Régionale de Santé (ARS) www.ars.sante.fr/
- ❖ Le site du Ministère des solidarités et de la santé solidarites-sante.gouv.fr/